



## Etudiante en France avec un problème de santé

Par **ouzkam**, le **25/02/2020** à **20:18**

bonjour, je suis étudiante étrangère, j'ai un problème de santé y a plus de 20 ans j'ai beaucoup soigné en algérie mais aucun médecin qui a diagnostiqué mon problème de santé, et cette année j'ai commencé un traitement ici en france et ils m'ont dit que j'ai fait un traumatisme crânien et j'ai besoin d'un traitement qui n'existe pas chez nous, et comme c'est au niveau de mon cerveau j'ai du mal à poursuivre mes études, ma question est ce que la préfecture va accepter mon dossier médical; Merci

Par **youris**, le **25/02/2020** à **20:22**

bonjour,

il existe une convention entre la france et l'algérie sur la couverture maladie.

pour être soigné en france, il vous faut l'accord de la sécurité sociale algérienne en indiquant que le traitement n'est pas disponible dans votre pays.

voir ce lien : <https://alger.consulfrance.org/L-acces-aux-soins-en-France-des-patients-algeriens>

vous pouvez vous faire aider par un consulat d'algérie en france.

salutations